

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

-----  
**SEANCE DU 30 MARS 2026**  
-----

L'an deux mille vingt-six, le trente-mars à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 23 mars 2026

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Nombre de conseillers présents : 15**

**Nombre de conseillers votants : 15**

Etaient présents : Mr. HEBERT Philippe, Mme AUBRIL Katie, Mr. LEVACHER Philippe, Adjoint ;  
Mme CHEDRU Kristell, Mr. DURIEZ René, Mme GALLIENNE Véronique, Mr. GODEFROY Marc,  
Mme VEZIER Lorna, Mr. OULAL Abdelkader, Mme DUHO Christelle, Mr. CHEVALIER Romain,  
Mme GOURIOU Laura, Mr. LETERME Christophe, Mr. JOIGNANT Benjamin

Secrétaire de séance : Mme CHEDRU Kristell

### **ELECTION DES REPRESENTANTS AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)**

Le Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) est similaire à un comité d'entreprise dans le secteur privé. Il propose aux agents territoriaux des avantages et des aides pour les vacances, les enfants, des prêts, des aides sociales, des tickets de cinéma.... Une ou deux réunions sont organisées chaque année.

Madame le Maire propose de reconduire Madame **Véronique Kervarrec**, en charge des ressources humaines et représentante depuis plusieurs années. Un élu doit également être désigné.

Monsieur Christophe LETERME est volontaire pour représenter la commune.

**Monsieur Christophe LETERME est désigné, à l'unanimité du conseil municipal pour le représenter auprès du C.N.A.S.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**

96DELIB30032026



